

## LES THÉMATIQUES DU DIALOGUES SOCIÉTAL :

Suite à l'état des lieux de la phase 1 et conformément aux huit chantiers du livre blanc, la phase 2 du Dialogue Sociétal pour les Politiques, Stratégies et Plans Nationaux de Santé (DS) a identifié le besoin de constituer 6 thématiques pour accompagner la formulation et l'adoption de la politique nationale de santé à moyen et long terme :

**T 1 : La nouvelle politique nationale de santé**

**T 2 : Les soins de proximité et le citoyen au centre du système de santé**

**T 3 : Promotion de la Santé**

**T 4 : Financement de la santé dans la perspective de la couverture santé universelle**

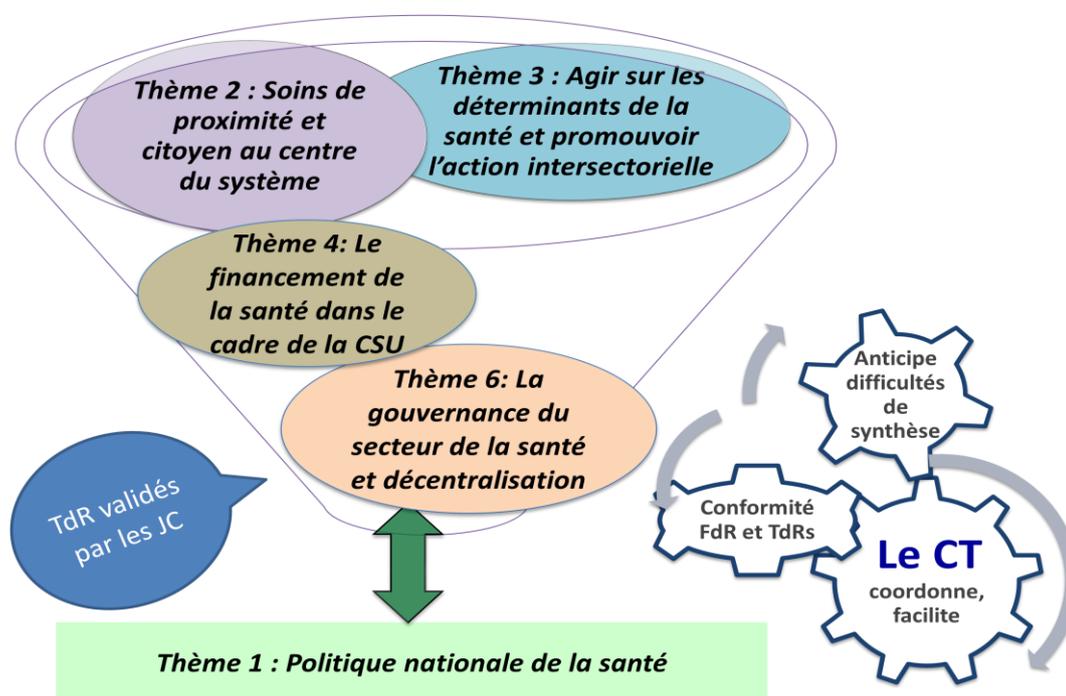
**T 5 : Technologies sanitaires et Recherche scientifique** : des considérations pratiques ont obligé le comité technique du DS à subdiviser cette thématique sur 3 groupes de travail distincts :

**T 5A : Santé Numérique**

**T5B : Médicaments et Dispositifs Médicaux**

**T 5C : Recherche et Innovations en Santé**

**T 6 : Gouvernance du système de la santé**



Les travaux de ces huit groupes de travail thématiques (GT) sont inter-reliés et s'alimentent réciproquement pour couvrir les fonctions essentielles du système de santé et pour être intégrés, dans leurs grandes orientations, au sein de la politique nationale de santé.

### **GT1 : La nouvelle politique nationale de santé**

Ce groupe a été créé pour répondre à l'activité majeure et structurante de la feuille de route de la phase 2 du Dialogue Sociétal sera un accompagnement à l'élaboration d'une politique/stratégie nationale pour la santé pour le moyen et long terme qui :

- comprend, pour un horizon de 10 à 15 ans, une vision de l'état de santé de la population et du système de santé résultant d'une volonté résolue pour réduire les inégalités, renforcer la solidarité en matière de santé et pour traduire dans les faits le droit à la santé reconnu par la nouvelle constitution du pays et les recommandations de la conférence nationale sur la santé. La vision doit être aussi ambitieuse que réaliste tenant compte des aspirations de la population et des moyens existants et prévisibles du pays ;
- considère les recommandations de la conférence nationale et les chantiers de réforme du livre blanc ;
- prend en considération les Objectifs pour le Développement Durable avec l'horizon 2030 comme échéance de long terme ;
- prend aussi bien en compte le système de soins que l'ensemble des déterminants et définit clairement les priorités ;
- définit clairement les principales stratégies de mise en œuvre ;
- décline les objectifs/résultats à atteindre ainsi que les échéances, et présente les modalités opérationnelles choisies ;
- détermine les responsabilités et envisage les ressources à mobiliser ;
- prévoit les modalités de revues et d'évaluation des progrès durant la mise en œuvre.

Son objectif est de :

- Mettre à jour l'état des lieux fait durant la phase I du dialogue sociétal et évaluer le niveau de prise en compte des recommandations de la conférence nationale ;
- Faire des propositions d'options stratégiques pour la politique nationale de santé ;
- Définir la méthodologie et le processus participatif et inclusif pour l'élaboration des différents éléments de la politique nationale de santé (vision, stratégies, cibles, échéances, responsabilités, ressources, indicateurs de suivi et d'évaluation).

### **GT 2 : Les soins de proximité et le citoyen au centre du système de santé**

Le système de santé n'est pas adapté aux mutations imputables à la transition démographique et épidémiologique et aux nouvelles exigences de la population en relation

avec le développement social et économique du pays. Des insuffisances importantes existent en relation avec l'attention et le respect de la dignité du patient. Un manque de coordination et de communication entre les différentes lignes de soins ainsi que les problèmes d'accessibilité aux soins ont un impact négatif sur la santé du citoyen.

Cette thématique, la plus pressante pour la population, vise à promouvoir les soins centrés sur le patient et à offrir des soins de proximité, à assurer la coordination ainsi que la continuité des soins.

Il s'agit de développer les approches et les stratégies en relation avec les chantiers 3 et 4 du Livre Blanc.

Concernant les soins centrés sur le patient il s'agit de/d' :

- Eduquer pour changer les mentalités et se donner les moyens pour la mise en œuvre ;
- Impliquer le patient dans la prise de décision et rendre l'information plus accessible ;
- Donner une voix : Développer des mécanismes pour que l'usager puisse exprimer sa satisfaction (ou insatisfaction) et s'assurer que sa voix soit entendue ;
- Réhabiliter les structures sanitaires afin d'améliorer les conditions physiques de l'accueil des usagers et des malades.

Concernant les soins de proximité il s'agit de/d' :

- Lancer un signal fort : valoriser les «services de proximité» ;
- Mettre en place des équipes multidisciplinaires de soins de proximité, développer et valoriser la pratique de la médecine de famille, responsabiliser les médecins et équipes de première ligne dans la gestion des cas ;
- Revoir la carte sanitaire et autoriser au citoyen l'inscription auprès d'un CSB de son choix ;
- Établir des mécanismes de coordination entre les différentes structures de soins (ententes ou intégration en réseaux) ;
- Mettre en place des mécanismes pour que le prestataire référent puisse répondre aux soins de santé de son patient, y compris dans le secteur privé si nécessaire ;
- Rationaliser les parcours de soins ;
- Développer de nouveaux services pour une prise en charge globale des plus vulnérables (personnes vivant en zones éloignées, handicapés et malades chroniques) ;
- Développer des outils et procédures pour assurer la continuité de l'information (dont la gestion du dossier).

L'objectif des travaux du groupe thématique « Les soins de proximité et le citoyen au centre du système de santé » est d' :

- Identifier, à partir d'un diagnostic de l'état des lieux le ou les modèles d'organisation adaptés au contexte du pays qui permettent de ramener le citoyen au centre du système :
  - o Proposer la stratégie et les mécanismes pour renforcer la proximité des soins et des services ;
  - o Proposer les mécanismes pour la promotion des soins centrés sur le patient ;
  - o Proposer les mécanismes pour assurer la coordination et la continuité des soins.

### **GT3 : Promotion de la Santé**

La santé de la population est confrontée à trois fardeaux de morbidité : maladies transmissibles, maladies non transmissibles -devenues largement prépondérantes- et les accidents qui accroissent la charge de morbidité et induisent la croissance explosive des dépenses pour la santé.

Cette thématique vise à promouvoir la santé et le bien-être à travers des approches intersectorielles et à assurer la prise en compte de «la santé dans toutes les politiques ».

Il s'agit de développer les approches et les stratégies en relation avec le chantier 2 du Livre Blanc.

Il s'agit de/d' :

- Faire de la santé et du bien être un centre d'intérêt commun et promouvoir la responsabilité sociale des décideurs en faveur de la santé ;
- Favoriser l'acquisition d'habitudes de vie saines ainsi que le développement d'habiletés personnelles pour agir sur les causes de la maladie et sur les facteurs favorisant la bonne santé ;
- Orienter le système de santé vers les solutions les plus efficaces.

L'objectif des travaux du groupe thématique « agir sur les déterminants de la santé et promotion de l'action intersectorielle » est de/d' :

- Promouvoir la santé et le bien-être par la prise en compte effective des déterminants sociaux de la santé ;
- Assurer la prise en compte de la santé dans toutes les politiques publiques ;
- Orienter le système de santé vers les solutions les plus efficaces en intégrant la promotion de la santé et la prévention dans ses missions.

#### **GT4 : Financement de la santé**

Le système de financement de la santé est marqué par une forte fragmentation, entre le paiement direct des ménages, le budget du Ministère de la Santé, la CNAM. La part importante des ménages d'une part, les problèmes en relation avec l'existence de cinq régimes d'assurance maladies d'autre part [trois filières de la CNAM (public, privé et système de remboursement), AMG1 et AMG2] génèrent des problèmes d'équité dans l'accès aux soins de qualité et aggrave le déficit structurel du système public.

Cette thématique vise à réformer le système de financement afin d'atteindre la couverture santé universelle. Il s'agit de développer les approches et les stratégies en relation avec le chantier 7 du Livre Blanc.

Il s'agit de/d' :

- Mobiliser des ressources additionnelles pour la santé ;
- Revoir l'allocation des ressources pour mieux l'aligner aux priorités stratégiques entre «niveaux» et «secteurs » ;
- Revoir les mécanismes d'achat des prestataires de services pour inciter à une plus grande performance (volume, coordination, qualité, efficacité) ;
- Instaurer une filière unique qui garantit l'accès universel aux structures sanitaires publiques et gérer ou intégrer l'AMG par/dans la CNAM ;
- Repenser la complémentarité public-privé et les mécanismes d'accès financier au privé de façon à optimiser le rôle du privé tout en établissant un équilibre entre secteurs ;
- Définir, sur base de critères objectifs, un panier de services essentiels, qui seront effectivement disponibles et de qualité pour tous.

Les objectifs des travaux du groupe thématique « Financement de la santé dans le cadre de la couverture sanitaire universelle » est de :

- Faire la revue critique du financement actuel du système de santé en dégagant les problèmes majeurs
- Faire des propositions de réforme du financement de la santé dans la marche vers une couverture sanitaire universelle

### **GT5A : Santé numérique**

En Tunisie, durant les trente dernières années, la facilité et la rapidité d'acquisition des nouvelles technologies de la santé (NTS) par les professionnels de la santé a fortement contribué au développement de notre système de soins ; ce développement très bénéfique à la population a permis également de faire de la Tunisie un site d'exportation des services de santé au profit des patients étrangers.

Toutefois, les sollicitations auxquelles fait face notre système de santé en matière de NTS, se font de plus en plus fréquentes ; cette situation pose de réelles problématiques quant à la capacité des dispositifs institutionnels mis en place de s'assurer de la qualité, la sécurité et l'efficacité des technologies proposées, ainsi que du rapport coût/bénéfice qui s'avère essentiel. En effet, ces NTS sont souvent relativement onéreuses et impliquent forcément leur prise en charge par un tiers (la CNAM ou l'Etat) au risque de n'être accessibles qu'à une frange économiquement aisée de la population et de poser un réel problème d'équité et parfois même d'éthique.

Les technologies de santé évoluent rapidement en fonction des besoins des patients et des techniques et pratiques médicales, d'où la nécessité de mettre en place des mécanismes de régulation efficace pour l'ensemble des technologies de santé et l'importance capitale du renforcement institutionnel aux divers niveaux.

Dans ce cadre, les avancées rapides des technologies de l'information et de la communication ont un impact direct sur les performances du système de santé ainsi que la promptitude et la continuité des soins et services aux patients et aux citoyens, utilisant au mieux l'accès de plus en plus répandu d'internet.

Il s'agira donc de :

- Faire une revue critique de l'état des lieux de la santé numérique et des problématiques posées en Tunisie par leur introduction et leur utilisation ;
- Proposer les solutions possibles, appuyées par une étude de benchmarking, en vue de rationaliser l'introduction, l'appropriation et l'usage de la santé numérique ;

- Explorer l'apport potentiel de la santé numérique pour réduire les disparités régionales dans l'accès à des soins de qualité et proposer une stratégie de développement de la télémédecine en Tunisie.

L'objectif des travaux du groupe thématique « Santé Numérique » est de proposer les approches et solutions en vue de rationaliser l'introduction et l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication, sous forme d'une stratégie qui définit la vision à long terme ainsi que les étapes de sa mise en œuvre, en fonction de ses divers domaines d'application.

### **GT5B : Médicaments et Dispositifs médicaux**

En Tunisie, durant les trente dernières années, la facilité et la rapidité d'acquisition des technologies de la santé, y compris les médicaments et les dispositifs médicaux, par les professionnels de la santé a fortement contribué au développement de notre système de soins ; ce développement très bénéfique à la population a permis un accès plus élargi aux médicaments et dispositifs médicaux.

Toutefois, les sollicitations auxquelles fait face notre système de santé en matière de médicaments et dispositifs médicaux, se font de plus en plus fréquentes ; cette situation pose de réelles problématiques quant à la capacité des dispositifs institutionnels mis en place de s'assurer de la qualité, la sécurité et l'efficacité des technologies proposées, ainsi que du rapport coût/bénéfice qui s'avère essentiel. En effet, les médicaments et dispositifs médicaux sont de plus en plus onéreux et impliquent forcément leur prise en charge par un tiers (la CNAM ou l'Etat) au risque de n'être accessibles qu'à une frange économiquement aisée de la population et de poser un réel problème d'équité et parfois même d'éthique.

En effet, la consommation globale de médicaments en millions de dinars a plus que doublé en 5 ans entre 2008 et 2013 [620-1 396] alors qu'elle a mis 7 ans pour à peine doubler entre 1999 et 2008 [261-620] ; les ménages en supportant directement la proportion la plus élevée (47%). (A. Toumi)

Il s'agira donc de répondre aux questionnements suivants :

- Faire une revue critique de l'état des lieux des médicaments et des dispositifs médicaux et des problématiques posées en Tunisie par leur introduction et leur utilisation, en explorant notamment les principales caractéristiques du système pharmaceutique, en termes de législation, de réglementation pharmaceutique et système d'assurance qualité, de sélection des médicaments, de systèmes d'approvisionnement et de distribution.

- Proposer les solutions possibles, appuyées par une étude de benchmarking, en vue de rationaliser l'introduction et l'usage des médicaments et des dispositifs médicaux ; en étudiant notamment les prix des médicaments, la non disponibilité des médicaments dans les structures publiques, la nomenclature hospitalière et les médicaments « spécifiques ».
- Se prononcer sur des choix et des priorités pour l'avenir,
  - D'abord au niveau de la société : quels médicaments et quels dispositifs, pour quelles maladies et selon quels critères de choix ?
  - Quelles stratégies et quelles approches pour promouvoir l'usage rationnel des médicaments, y compris en « combattant » les sur prescriptions et les surdiagnostics d'une part et les erreurs de prescription d'autre part ?
  - Quelles bases pour un nouveau mode remboursement des médicaments et dispositifs par la CNAM ?
- Explorer l'apport potentiel de l'industrie pharmaceutique locale dans la satisfaction des besoins en médicaments et leur accessibilité.

L'objectif des travaux du groupe thématique « Médicaments et Dispositifs Médicaux» est de proposer les approches et solutions en vue de rationaliser l'introduction et l'usage des médicaments et des dispositifs médicaux pour favoriser la réalisation des objectifs des systèmes de santé et encourager l'utilisation efficace de ces technologies, en offrant un bon rapport coût-performance et en tenant compte de leurs implications médicales, sociales, éthiques et économiques.

Ces approches permettront d'éclairer l'adoption de politiques et la prise de décisions en matière de soins de santé, en particulier pour une allocation optimale du peu de ressources disponibles aux interventions et technologies sanitaires.

L'objectif des travaux du groupe thématique « Santé Numérique » est de proposer les approches et solutions en vue de rationaliser l'introduction et l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication, sous forme d'une stratégie qui définit la vision à long terme ainsi que les étapes de sa mise en œuvre, en fonction de ses divers domaines d'application.

### **GT5C : Recherche et Innovation en Santé**

En Tunisie, la recherche scientifique dans le domaine de la santé occupe une place importante. Les hôpitaux universitaires ainsi que d'autres institutions comportent « la recherche » dans leurs missions et y consacrent des ressources.

Toutefois, ces efforts de recherche méritent d'être renforcés dans le cadre d'une vision claire avec in fine une contribution au développement économique et social du pays.

Pour mieux cadrer la commande au groupe de travail, nous allons procéder aux actions suivantes :

- Faire une revue de l'état des lieux de la recherche et de l'innovation en santé et des problématiques posées en Tunisie et dans le monde.
- Entreprendre une analyse SWOT qui inclura les aspects institutionnels et juridiques.
- Proposer des solutions possibles, appuyées par une étude de benchmarking, en vue de promouvoir la recherche en santé, comme outil d'aide à la décision et au développement, notamment par :
  - le renforcement des capacités pour soutenir les systèmes de recherche en santé,
  - la valorisation de la multidisciplinarité,
  - la mutualisation des forces et moyens, et la facilitation des procédures tout en préservant l'usage rationnel des ressources financières de l'Etat,
  - la simplification du financement et le rassemblement des partenaires,
  - la création d'un environnement propice à de bonnes pratiques de recherche et à l'échange de données factuelles, d'outils et de documents de recherche,
  - la contribution à la définition de priorités de la recherche qui répondent aux besoins sanitaires, en veillant à ce que les données factuelles de qualité existantes servent à développer des politiques fondées sur des faits et des technologies de santé abordables.
- Explorer l'apport potentiel de la recherche en santé publique, incluant directement ou indirectement une perspective d'action et d'aide à la décision, pour :
  - mieux connaître l'état de santé de la population,
  - identifier les facteurs de risque qui accroissent la vulnérabilité de groupes de populations à différentes maladies afin de les prévenir et contribuer ainsi à l'atteinte des Objectifs de Développement Durables,
  - identifier et évaluer des interventions contribuant à l'amélioration de la santé des populations et à la réduction des inégalités face aux soins,
  - analyser les moyens et les politiques publiques susceptibles d'améliorer l'efficacité et l'équité des services de santé et des systèmes de protection sociale, dans le cadre de la Couverture Sanitaire Universelle.

- Etudier les possibilités de promouvoir les différentes variétés de la recherche en santé notamment opérationnelle, clinique, et recherche innovation responsable (RRI), etc.

L'objectif des travaux du groupe thématique « Recherche et Innovation en Santé » est de proposer les approches et solutions en vue de promouvoir la recherche en santé, dans un cadre multidisciplinaire, pour fournir aux décideurs un plan d'action permettant de concevoir ou d'ajuster les politiques publiques en mesure d'impacter la santé de la population.

### **G6 : Gouvernance du système de la santé**

La gouvernance du système de santé souffre d'une centralisation excessive, de la complexité de son organisation, de la fragmentation du système d'information et de la faiblesse des dimensions de transparence et de concertation avec les parties prenantes. La réforme de la gouvernance doit donner plus d'autonomie et de responsabilité aux gestionnaires des services publics mais aussi exiger la redevabilité et rapprocher la décision des justiciables à l'instar de ce qui demandé dans la nouvelle constitution.

Il s'agit de développer les approches et les stratégies en relation avec le chantier 8 du Livre Blanc.

En effet, il s'agit de/d' :

- Décentraliser ;
- Développer des mécanismes de reddition de comptes (contrôle et suivi à tous les niveaux et pour tous les secteurs) ;
- Renforcer les capacités de gestion ;
- Redéfinir les rôles et l'organisation des institutions nationales de santé ;
- Impliquer les citoyens dans la prise de décision, le suivi et l'évaluation à tous les niveaux ;
- Impliquer les professionnels dans la prise de décision, le suivi et l'évaluation ;
- Développer des systèmes d'information intégrés permettant l'intelligence de la gouvernance ;
- Consolider les acquis et actualiser la politique nationale pharmaceutique.

Les objectifs des travaux du groupe thématique « Gouvernance du système de la santé » est de :

- Faire la revue critique de la gouvernance actuelle du secteur de la santé dans le contexte de post révolution et de la nouvelle constitution du pays ;

- Faire des propositions de réforme de la gouvernance du secteur de la santé au niveau central et pour la décentralisation.